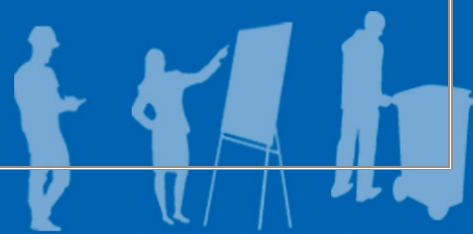


PROGRAMME
« REFLEXE
PREVENTION DECHETS»
EN ENTREPRISE

BILAN FINAL

www.rundologia.fr



Sommaire

INTRODUCTION	- 3 -
I. PREPARATION ET LANCEMENT DU PROJET.....	- 3 -
A. Partenaires	- 3 -
B. Contexte.....	- 3 -
C. Lancement du projet.....	- 4 -
II. PREPARATION DES SOIREES	- 5 -
A. Finalisation des contenus	- 5 -
B. Aspect logistique.....	- 6 -
C. Création de l'outil de communication.....	- 6 -
D. Gestion des inscriptions.....	- 7 -
E. Réunion d'étape.....	- 7 -
III. ANIMATION ET INTERVENTION DES SOIREES.....	- 7 -
IV. ANALYSE ET BILAN	- 8 -
A. Analyse des soirées	- 8 -
B. Réunion de bilan.....	- 9 -
LISTE DES ABREVIATIONS	- 10 -
Annexe 1 : Comptes – rendus des rencontres avec les partenaires potentiels	
Annexe 2 : Invitation réunion de lancement et base de données des invités	
Annexe 3 : Réunion de lancement	
Annexe 4 : Démarche éco-événement de la réunion de lancement	
Annexe 5 : Communiqué de presse et article du Progrès	
Annexe 6 : Questionnaire de satisfaction de la réunion de lancement	
Annexe 7 : Espace Réflexe prévention en ligne après la réunion de lancement	
Annexe 8 : Planning des rencontres pour la préparation des soirées	
Annexe 9 : Compte-rendu des réunions avec les organisations professionnelles	
Annexe 10 : Programmes des soirées	
Annexe 11 : Plaquette de communication	
Annexe 12 : Exemple des questionnaires spécifiques à chaque organisation professionnelle	
Annexe 13 : Planning de la diffusion des questionnaires et bilan des retours	
Annexe 14 : Espace « Reflexe Prévention Déchets »	
Annexe 15 : Communiqué de presse des soirées	
Annexe 16 : Réunion d'étape	

Annexe 17 : Réunion de préparation des soirées

Annexe 18 : Présentation power point des soirées

Annexe 19 : Fiche d'évaluation des soirées

Annexe 20 : Revue de presse

Annexe 21 : Poursuite diffusion du projet – AG UMIH 39

Annexe 22 : Réunion de bilan

Annexe 23 : Liste entreprises souhaitant mettre en place une action pilote ou participer à formation

Annexe 24 : Fiche actions de prévention par atelier

Annexe 25 : Liste des outils de communication

Introduction

Le programme « Réflexe prévention déchets » entend contribuer à inscrire les entreprises franc-comtoises dans une dynamique pérenne de réduction des déchets (quantités et nocivité).

Pour ces dernières, les retombées sont multiples :

- Enjeux économiques : diminution de la facture d'enlèvement et de traitement des déchets et des coûts sociaux indirects (accident du travail, maladie professionnelle...), éco conditionnalité de certaines aides publiques locales et nationales (subventions), sensibilité des clients à des pratiques, à des produits et services plus durables (marketing)
- Enjeux environnementaux et sanitaires : utilisation de produits moins dangereux pour la santé et l'environnement

La Phase 1 du programme prévoit l'organisation de soirées d'échanges dont l'objectif est d'aider les entreprises à identifier et à mettre en place des actions qui leur permettront de limiter leurs coûts directs et indirects en matière de gestion des déchets. Ce rapport décrit l'ensemble des actions menées lors de la préparation et de la réalisation de ces soirées ainsi que la synthèse et le bilan de cette première phase.

I. Préparation et lancement du projet

A. Partenaires

1) Envisagés :

Afin de mieux cibler les tenants et aboutissants de ce projet, Rudologia a rencontré divers acteurs afin de réaliser un état des lieux des actions passées et en cours dans le domaine des déchets (voir compte-rendu en **Annexe 1**). ADEME, DRIRE¹ (aujourd'hui DREAL²), Groupe des Chambres de Commerce et d'Industries, Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, ASCOMADE³, certaines organisations professionnelles (CETIM⁴, CNPA⁵, UMIH⁶ 39) et syndicats de traitement des déchets de Franche-Comté : SYDOM⁷ du Jura, SERTRID⁸ de Belfort, SYTEVOM⁹ de Haute-Saône, SYBERT¹⁰ et SMETOM du Haut-Doubs¹¹.

2) Financiers

Suite à ces rencontres, l'ADEME, le SYDOM, le SERTRID et le SYTEVOM ont décidé de financer le programme avec Rudologia. Le SYBERT a rejoint les partenaires financiers au cours du 2^{ème} trimestre de 2010.

B. Contexte

1) National :

En France, en 2006 (Bilan ADEME¹² – 2008), 868 millions de tonnes de déchets ont été produites :

- 374 Mt de déchets de l'agriculture et de la sylviculture
- 359 Mt de déchets du BTP
- 90 Mt de déchets des entreprises
- 31 Mt de déchets ménagers
- 14 Mt de déchets des collectivités

Les volumes de déchets qui concernent les entreprises sont liés à leur activité et/ou aux procédés de fabrication de leurs produits : ils sont comptabilisés dans les déchets industriels dangereux et non dangereux.

Ils sont également liés à la fin de vie des produits mis sur le marché et sont alors comptabilisés pour partie dans les tonnages de déchets ménagers (biens ou produits de consommation courante).

Afin d'engager des actions concrètes de diminution de la production de déchets, plusieurs outils ont été mis en place au niveau national :

- un premier plan national de prévention datant de 2004 visait à stabiliser les quantités de déchets fin 2008.
- la loi de Finance 2009 poursuit cet objectif par l'augmentation de la TGAP¹³ en ISDU¹⁴ et l'instauration d'une TGAP sur l'incinération.
- la Loi n° 2009-967 de programmation du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (Loi Grenelle 1) a réaffirmé la priorité de la prévention des déchets par une accentuation du principe pollueur payeur (TGAP modulée en fonction des quantités de déchets produites, obligation à la mise en place des redevances incitatives par la collectivité, priorité à la gestion des biodéchets).
- la loi Grenelle 2 promulguée le 12 juillet 2010, programme des actions concrètes.

2) Régional :

Le gisement des entreprises franc-comtoises a été évalué à 829 000 tonnes de déchets non dangereux contribuant pour 4% à la production de déchets nationale et 85 000 tonnes de déchets dangereux. Ces chiffres ont été collectés dans le cadre d'une enquête nationale (ADEME-2004) réalisée auprès de 5 830 établissements industriels et commerciaux employant 10 salariés et plus.

Dans le cadre de ses activités (formation inspecteurs ICPE¹⁵, formation collaborateurs de la grande distribution pour le compte des éco organismes du DEEE¹⁶, enquête sur le geste verre des Cafés Hôtels Restaurants en partenariat avec l'UMIH...), Rudologia est régulièrement interpellé sur la problématique des quantités de déchets produites par les entreprises d'un point de vue quantitatif (absence de valorisation de Déchets Industriels Non Dangereux orientés en ISDU...) et qualitatif (toxicité des déchets notamment) mais également sur leurs obligations réglementaires et sur les filières d'éliminations existantes.

Au regard des gains financiers, environnementaux et humains potentiellement concernés par les démarches de prévention mises en place au sein de PME¹⁷, le pôle a réfléchi à un projet d'envergure régionale qui permettrait à ces dernières de s'approprier la problématique et de s'engager dans une dynamique pérenne.

C. Lancement du projet

La réunion de lancement s'est tenue le 28 janvier 2010, sur le site universitaire de Lons-le-Saunier. Les inscriptions se sont déroulées en ligne sur le site de Rudologia, rubrique « Réflexe Prévention ». Sur ce site se trouvaient également les autres instruments pour la préparation et la promotion de la réunion (ex : démarche éco-événement, programme de la soirée, ...). De plus, les invitations ont été envoyées par mail (voir **Annexe 2** accompagné de la liste des invitations) afin d'éviter au maximum les impressions papier.

Le programme, le contexte et l'organisation future des soirées de sensibilisation ont été discutés autour d'une présentation PowerPoint (**Annexe 3.2**). L'ordre du jour (**Annexe 3.1**) et les propos tenus sont résumés dans le compte-rendu de la réunion (**Annexe 3.3**). Pour mémoire, les principaux éléments suivants ont été validés :

- une soirée sera organisée par département, et ce, le lundi,
- les horaires initiaux (17/19h) devront tenir compte des contraintes des Hôteliers/restaurateurs
- les soirées devraient avoir lieu entre avril et juin 2010,
- contrairement au programme initial, des ateliers seront proposés pour chaque secteur d'activité, aux vues des spécificités de certains secteurs professionnels (notamment BTP),
- un rapporteur par atelier présentera la synthèse des échanges en plénière de fin de soirée.

Dans un souci d'exemplarité, une démarche éco-événement s'appuyant sur l'outil ADERE* a été adoptée autour de cette réunion (voir **Annexe 4**). Ainsi, le covoiturage et les transports en commun ont été mis en avant, tandis que le cocktail de fin de soirée s'inscrivait dans une démarche durable (produits proposés locaux, de saison, bio et équitables quand cela était possible, vaisselle réutilisable...).

Un communiqué de presse (**Annexe 5.1**) a été diffusé pour faire connaître le lancement de ce programme « Réflexe Prévention Déchets ». Le journal Le Progrès avait d'ailleurs rédigé un article, disponible en **annexe 5.2**.

* Autodiagnostic environnemental pour les responsables d'évènements

Afin de connaître le ressenti des participants, un questionnaire de satisfaction (**Annexe 6**) de la réunion a été posté sur le site de Rudologia. N'ayant eu que quatre réponses les résultats n'ont pu être interprétés. Une capture de l'image reprenant ce qui a été mis en ligne après la réunion de lancement se trouve en **Annexe 7**.

II. Préparation des soirées

A. Finalisation des contenus

1) Conception des ateliers

a) Rencontre des partenaires

Afin d'établir le contenu des ateliers et la liste des intervenants, Rudologia a rencontré l'ADEME, la CRCI¹⁸, la CCI¹⁹ du Doubs et quelques associations professionnelles : UMIH 39 et 70, CAPEB²⁰ 25, 39 et 70, FFB²¹ 25, 39, 70, 90 et Franche-Comté, CETIM, FRTP²², CPIH²³ 90. Vous trouverez le planning de l'ensemble des rencontres en **Annexe 8**.

Sur les conseils des organisations professionnelles, le nom du programme a été modifié en « Réflexe Prévention Déchets » afin d'éviter toute confusion avec la prévention des risques.

Les comptes rendus de ces réunions sont placés en **Annexe 9**.

Mme Prunier, Déléguée Régionale du CNPA de Franche-Comté, ayant peu de disponibilités pour nous rencontrer, nous a mis en contact avec Julien Guillou, Chargé de mission environnement au CNPA national.

b) Collectes des données existantes

L'ADEME nous a fourni des données concernant les actions de prévention mises en place au cours du projet « Objectif déchets - 10 % » mené entre 2004 et 2006.

Des questionnaires spécifiques à chaque organisation professionnelle ont été envoyés à leurs adhérents afin d'identifier des entreprises souhaitant témoigner ainsi que des entreprises volontaires pour servir de cas d'école. Les données recueillies ont été diffusées au cours des soirées dans les ateliers.

c) Création de cas d'école

Cinq entreprises se sont portées volontaires pour faire l'objet d'un pré diagnostic déchets permettant d'illustrer de manière concrète la problématique de la prévention. Il s'agit du restaurant du Casino de Lons-le-Saunier, de l'entreprise de plomberie-chauffage « Eric Andrey » de Pusey, de l'entreprise de plâtrerie-peinture « Boissière » de Pontarlier, du garage Citroën Les Grands Planchants de Pontarlier et du garage Renault Auto Center Carnot de Besançon.

Nous avons effectué un pré-diagnostic déchets auprès du restaurant du Casino et de l'entreprise « Eric Andrey » respectivement les 9 et 12 juillet 2010, et le 15 juillet pour les deux entreprises sur Pontarlier.

Il ne nous a pas été possible de prendre rendez-vous avec le garage Carnot pour cause de congés du chef d'entreprise.

Les déchets et pistes d'actions identifiés ont été présentés dans le cadre des ateliers

2) Planning et programme

Les soirées de prévention, organisées dans le cadre de la phase I, étaient initialement prévues de 16h à 18h les 7, 14, 21 et 28 juin 2010. A la demande de l'ADEME, elles ont été reportées aux lundis :

- 6 septembre 2010 à l'UFR-STGI, Dpt. AES/Droit de Belfort,
- 13 septembre 2010 à l'UFR STAPS de Besançon,
- 20 septembre 2010 à l'IUT de Vesoul,
- 27 septembre 2010 sur le site universitaire de Lons-le-Saunier.

Les horaires ont également été modifiés sur les conseils des organisations professionnelles. Les soirées ont ainsi eu lieu de 17h à 19h.

Les programmes des soirées sont consultables en **Annexe 10**. Le nom des intervenants et des animateurs y sont précisés.

3) Dossier du participant

Afin de limiter la production de déchets, Rudologia avait choisi de ne pas fournir de dossier aux participants à la fin des soirées. Ils ont reçu au début de chacune d'entre elles, le programme de la soirée dans lequel était repris le nom des intervenants et animateurs ainsi que l'adresse du site internet du projet (www.rudologia.fr/reflexe-prevention.php). Les participants ont également reçu une fiche d'évaluation de la soirée, à remplir à l'issue des soirées

B. Aspect logistique

1) Salles

Pour des raisons de neutralité souhaitée par l'ensemble des partenaires, les soirées se sont déroulées dans les locaux de l'université de Franche-Comté. Les salles ont été pré-réservées par Mme Galmiche, assistante de M. Condé, Président de l'Université de Franche-Comté. Rudologia n'a donc pas été en mesure de choisir les lieux d'accueils des soirées en fonction de critères durables (type de chauffage, d'éclairage, tri des déchets sur site...).

2) Buffets

Rudologia a fait appel à deux prestataires. Le premier traiteur Le Convivial à Valdoie (90). Le second traiteur Court-Circuit à Vadans (39), s'est chargé du buffet des soirées de Besançon, Vesoul et Lons-le-Saunier.

Les buffets de Court-Circuit étaient composés de produits locaux (origine inférieure à 100 km) et bio pour certains produits. Celui de Belfort était composé pour partie de produits locaux et/ou bio.

3) Eco-événement

Dans un souci d'exemplarité, une démarche éco-événement a été reprise pour ces soirées de sensibilisation. Rudologia a ainsi limité la production de déchets, proposé du co-voiturage et un buffet composé de produits locaux et/ou bio. Le détail de la démarche a été mis en ligne sur le site de Rudologia, rubrique « Réflexe Prévention ».

C. Création de l'outil de communication

1) Plaquette de communication

Une plaquette de communication a été réalisée (voir **Annexe 11**). Elle présente le contexte et les objectifs du projet, le programme de la soirée, l'adresse d'inscription aux soirées, les partenaires, les cibles, le cadre « éco-événement » du projet et les lieux et dates des soirées.

Les organisations professionnelles ont diffusé la plaquette à leurs adhérents par mail, par courrier, dans leurs newsletters, leurs flash-infos, sur leur site et/ou leur panneau d'affichage.

2) Questionnaires

Un questionnaire spécifique à chaque organisation professionnelle (voir **Annexe 12**) a été diffusé par ces organisations à leurs adhérents en même temps que la plaquette.

Il a été créé trois types de questionnaires : le modèle de base demandant si des actions de prévention avaient déjà été mises en place, le modèle CETIM/CCI proposant des actions de prévention ayant pu être réalisées et le modèle CAPEB 39, qui pouvait être rempli sur internet, proposant un très grand nombre d'actions de prévention ayant pu être mises en place. Ces propositions ont permis de donner aux entreprises des exemples concrets d'actions de prévention..

Ces questionnaires ont servi à identifier les entreprises souhaitant participer aux soirées, témoigner de leurs actions de prévention ou mettre en place une action pilote. Le planning de diffusion des questionnaires et bilan de retours sont disponibles en **annexe 13**.

3) Site internet

Sur le site Rudologia, un espace (voir **Annexe 14**) est dédié au programme « Réflexe Prévention Déchets » à l'adresse <http://www.rudologia.fr/reflexe-prevention.php>. Cet espace propose des liens vers d'autres pages qui présentent : les dates et lieux des soirées, les formulaires d'inscription aux soirées, la communication diffusée (plaquette, description du programme, ...), les partenaires du projet, la mise en œuvre d'une dynamique éco-événement autour des soirées et enfin, un espace ressource.

Le lien vers les formulaires d'inscription a été supprimé après la dernière soirée. Il a été remplacé par un lien vers les fiches synthèses des ateliers et les diaporamas des soirées.

4) Communiqué de presse

Un communiqué de presse des soirées a été rédigé pour promouvoir le programme. Il est téléchargeable sur la page internet Communication de l'espace « Réflexe Prévention ». Il est également disponible en **Annexe 15**.

D. Gestion des inscriptions

Il était possible de s'inscrire aux soirées en cliquant sur le lien « Inscription en ligne » sur l'espace en ligne dédié à Réflexe Prévention Déchets. Il suffisait ensuite de cliquer sur le département de son choix pour atteindre le formulaire d'inscription.

E. Réunion d'étape

Afin de faire un point sur l'avancement de la phase I du programme RPD, une réunion d'étape a été organisée le 9 juillet 2010 au sein des locaux de Rudologia à 14h30. Au cours de cette réunion, ont été présentés les outils de communication, les retours de questionnaires et le nombre d'inscrits à cette date. Le programme, la participation des intervenants et des animateurs ont ensuite été discutés. L'ordre du jour, le diaporama et le compte-rendu de la réunion sont présentés en **Annexe 16**.

III. Animation et intervention des soirées

Une réunion a été organisée le 1^{er} septembre 2010 à 14h30 au sein des locaux de Rudologia, afin de préparer les intervenants et les animateurs à la tenue des soirées. Les diaporamas des soirées ont été présentés après un court rappel sur la prévention. L'ordre du jour, le diaporama support et la feuille d'émergence sont disponibles en **Annexe 17**.

Les présentations PowerPoint utilisées lors des soirées étaient fournies soit par Rudologia, soit par les intervenants eux-mêmes comme l'ADEME et la DREAL, soit par les animateurs de l'atelier mécanique (CETIM et CCI). Les diaporamas de l'introduction, d'un des ateliers (BTP) et de la conclusion pour la soirée sur Lons-le-Saunier sont présentés en **Annexe 18.1 à 18.5**.

Chaque soirée s'est déroulée comme suit :

- Introduction (en plénière) avec le discours d'un élu du Syndicat départemental de traitement de déchets du territoire d'accueil et présentation du contexte et de la problématique prévention réalisée par Laurence Bouret (Rudologia), Catherine Friehe (ADEME) et Aurélie Gardès (DREAL). Les chargés de prévention des syndicats de traitement du Doubs, de Haute-Saône et du Jura ont également exposé le programme de prévention mis en place sur leur territoire.
- Atelier par métier (cf. tableau ci-dessous pour la répartition des animateurs) : Présentation en six axes de travail sur la prévention définis par l'ADEME (Optimiser le conditionnement – Réutiliser en interne – Substitution produit / matières 1^{ère} – Optimiser la gestion / Changer les pratiques – Augmenter la durée de vie des matières et des produits consommés – Optimiser les procédés) accompagnée d'exemples concrets d'actions avec, si possible, des résultats chiffrés. L'animateur incitait également aux échanges entre entreprises sur les actions de prévention déjà mises en place dans leur établissement ou celles envisageables.
- Perspectives (en plénière) : Le rapporteur de chaque atelier a synthétisé les idées fortes des discussions. Pour clôturer, Laurence Bouret a présenté les étapes futures du projet.

Les ateliers ont été animés par les personnes suivantes (voir comptes-rendus en **Annexe 9**) :

Dpt\Activité	Automobile	BTP	H/R	Mécanique/Micromécanique
90	-	L. BOURET - <i>Rudologia</i>	F. PERNOT - <i>Rudologia</i>	G. VALLET - <i>CETIM</i>
25	J. GUILLOU - <i>CNPA</i>	S. PERRIN - <i>F RTP</i> <i>(Sous réserve)</i>	C. MENIGOZ - <i>CMA</i> 25	G. VALLET + G. MARION <i>CETIM + CCI 25</i>
70	J. GUILLOU - <i>CNPA</i>	S. CHARLOT – <i>CMA 70²⁴</i>	R. MILLERAND - <i>UMIH 70</i>	G. VALLET + E. CENDRE <i>CETIM + CCI 70</i>
39	AL. MOUGET - <i>CMA 39</i>	R. MERTZ - <i>FFB 39</i>	P. FRANCHINI - <i>UMIH 39</i>	G. VALLET + D. LEPRE <i>CETIM + CCI 39</i>

Suite à des désistements et à des annulations d'ateliers faute de participants, les personnes suivantes ont animé :

Dpt\Activité	Automobile	BTP	H/R	Mécanique/Micromécanique
90	<i>Atelier annulé faute de participant -</i>	L. BOURET - <i>Rudologia</i>	F. PERNOT - <i>Rudologia</i>	G. VALLET - <i>CETIM</i>
25	J. GUILLOU - <i>CNPA</i>	L. BOURET - <i>Rudologia</i>	- <i>Atelier annulé faute de participant</i>	G. VALLET + G. MARION <i>CETIM + CCI 25</i>
70	J. GUILLOU - <i>CNPA</i>	L. BOURET - <i>Rudologia</i>	- <i>Atelier annulé faute de participant</i>	G. VALLET + E. CENDRE <i>CETIM + CCI 70</i>
39	<i>Atelier annulé faute de participant -</i>	R. MERTZ - <i>FFB 39</i>	F. PERNOT - <i>Rudologia</i>	G. VALLET + D. LEPRE <i>CETIM + CCI 39</i>

IV. Analyse et bilan

A. Analyse des soirées

Un questionnaire de satisfaction des soirées (**Annexe 19**) a été proposé aux participants. Une analyse de chaque soirée a ainsi été effectuée (dépassement du temps, intérêt porté, avancée des débats, ...) afin d'améliorer les prestations suivantes.

Les soirées et les enquêtes ont permis de mettre en avant plusieurs points :

- La problématique de prévention des déchets ne peut être dissociée de celle de la gestion des déchets. En effet, sans une bonne gestion des déchets préalable, il ne semble pas réaliste de réussir à impliquer les entreprises dans des actions de prévention.
- Pour communiquer en direction des entreprises, il est nécessaire d'aller à leur rencontre lors d'évènements mobilisateurs sur le plan de la profession (Assemblées Générales, salons professionnels. Il est donc indispensable de se rapprocher de l'ensemble des fédérations professionnelles afin de connaître les principaux rendez-vous des différents secteurs
- Il est par ailleurs essentiel de sensibiliser et de former les futurs professionnels (étudiants, apprentis, ...) à la prévention, dans les CFA par exemple.
- Il est également essentiel de sensibiliser et d'impliquer l'ensemble des acteurs de la chaîne : Direction, Maître d'œuvre, Maître d'ouvrage, Bureau d'étude, Bureau d'Ingénierie, Marketing, Client, ...
- Il semble nécessaire de réfléchir à la possibilité d'intégrer la prévention des déchets aux formations obligatoires suivi par les professionnels. Pour exemple permis d'exploitation pour l'Hôtellerie/restauration,

document exigé lors d'un changement d'exploitant ou lors de la création d'un bar, d'un café, d'une discothèque, d'un restaurant doté d'une licence II, III, IV de débit de boissons ou de licences restaurant (site du CPIH).

- Il serait utile de créer un label « prévention des déchets » ou d'intégrer la prévention dans un label existant. Cela permettrait de promouvoir la prévention et de mettre en avant les entreprises qui mènent une telle politique.
- Certains professionnels aimeraient voir naître un « club des bonnes pratiques de prévention » où les entreprises pourraient échanger sur leurs expériences.

Les partenaires ont communiqué sur le sujet et la presse (régionale et nationale) a relayé l'information sur la tenue de ces soirées et le contenu de celles-ci. La revue de presse est disponible en **annexe 20**.

La nécessité de poursuivre la sensibilisation de certains publics notamment les représentants de l'hôtellerie – restauration (peu mobilisés lors des soirées) a semblé indispensable. Rudologia est donc intervenu lors de l'Assemblée Générale de l'UMIH 39 afin de présenter le projet. Le mail d'invitation, l'article inclus dans le dossier du participant et la présentation power point utilisée sont disponibles dans l'**annexe 21**.

B. Réunion de bilan

Une réunion de bilan de la phase I du programme RPD a eu lieu le lundi 25 octobre 2010 à 10h au sein des locaux de Rudologia. Le contenu de la présentation power point et le compte rendu sont accessibles en **Annexe 22**.

Principaux points abordés :

- Difficultés de mobilisation des professionnels de certains secteurs d'activités (hôtellerie/restauration et automobile) : une réflexion spécifique sur les jours et les horaires les plus adaptés à ces secteurs devra être engagée. En effet des centaines d'invitations ont été envoyées aux différents secteurs d'activités avec des retours très différents en fonction des secteurs ;
- Difficulté de mobilisation des CMA : probablement du fait de leur champ d'activité élargi et de leurs priorités. Afin d'augmenter le nombre de participants à ces soirées il est indispensable de mobiliser les différentes fédérations professionnelles et de sensibiliser les élus de ces chambres.
- Le plus apprécié : les ateliers et les échanges avec les animateurs et les autres entreprises participantes

La liste des entreprises souhaitant mettre en place une action pilote ou participer à une formation sur la prévention (**annexe 23**), identifiées lors des soirées grâce aux questionnaires d'évaluation a été évoquée. Il en ressort notamment le faible nombre d'entreprises intéressées pour le secteur de l'hôtellerie restauration et l'absence d'entreprise dans le secteur automobile.

La poursuite du projet :

- Diffusion sur le site de Rudologia, rubrique « Réflexe Prévention », de la liste des participants (**Annexe 18.6**), de la revue de presse de couverture du projet (**Annexe 20**), des actions de prévention évoquées pour chaque secteur d'activité (**Annexe 24**) structurées en 3 grandes parties : Rappel prévention / Liste d'actions / Pistes de réflexion,) et de l'ensemble des outils de communication faisant la promotion de la prévention ou fournissant des outils de mise en place d'actions de prévention (**Annexe 25**).
- Diffusion auprès de membres du COPIL de la liste des entreprises souhaitant participer à la phase 2 du projet (**Annexe 23**).
- Réalisation d'un projet de cadrage de la phase 2 du projet

Liste des abréviations

- 1 **DRIRE** : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
- 2 **DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- 3 **ASCOMADE** : ASsociation des COLlectivités comtoises pour la MAîtrise des Déchets et de l'Environnement en Franche-Comté
- 4 **CETIM** : CEntre Technique des Industries Mécaniques
- 5 **CNPA** : Conseil National des Professions de l'Automobile
- 6 **UMIH** : Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie
- 7 **SYDOM** : SYndicat Départemental de traitement des Ordures Ménagères
- 8 **SERTRID** : Syndicat d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets
- 9 **SYTEVOM** : SYndicat mixte à vocation unique pour le Transfert, l'Elimination et la Valorisation des Ordures Ménagères
- 10 **SYBERT** : SYndicat mixte de Besançon et sa Région pour le Traitement des déchets
- 11 **SMETOM** : Syndicat Mixte d'Etude et de Traitement des Ordures Ménagères
- 12 **ADEME** : Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Environnement
- 13 **TGAP** : Taxe Générale sur les Activités Polluantes
- 14 **ISDU** : Installation de Stockage des Déchets Ultimes
- 15 **ICPE** : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
- 16 **DEEE** : Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques
- 17 **PME** : Petites et Moyennes Entreprises
- 18 **CRCI** : Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie
- 19 **CCI** : Chambre de Commerce et d'Industrie
- 20 **CAPEB** : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
- 21 **FFB** : Fédération Française du Bâtiment
- 22 **FRTP** : Fédération Régionale des Travaux Publics
- 23 **CPIH** : Confédération des Professionnels Indépendants de l'Hôtellerie
- 24 **CMA** : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Liste des annexes

Annexe 1 : Comptes – rendus des rencontres avec les partenaires potentiels

Annexe 2 : Invitation réunion de lancement et base de données des invités

Annexe 3 : Réunion de lancement

Annexe 4 : Démarche éco-événement de la réunion de lancement

Annexe 5 : Communiqué de presse et article du Progrès

Annexe 6 : Questionnaire de satisfaction de la réunion de lancement

Annexe 7 : Espace Réflexe prévention en ligne après la réunion de lancement

Annexe 8 : Planning des rencontres pour la préparation des soirées

Annexe 9 : Compte-rendu des réunions avec les organisations professionnelles

Annexe 10 : Programmes des soirées

Annexe 11 : Plaquette de communication

Annexe 12 : Exemple des questionnaires spécifiques à chaque organisation professionnelle

Annexe 13 : Planning de la diffusion des questionnaires et bilan des retours

Annexe 14 : Espace « Reflexe Prévention Déchets »

Annexe 15 : Communiqué de presse des soirées

Annexe 16 : Réunion d'étape

Annexe 17 : Réunion de préparation des soirées

Annexe 18 : Présentation power point des soirées

Annexe 19 : Fiche d'évaluation des soirées

Annexe 20 : Revue de presse

Annexe 21 : Poursuite diffusion du projet – AG UMIH 39

Annexe 22 : Réunion de bilan

Annexe 23 : Liste entreprises souhaitant mettre en place une action pilote ou participer à formation

Annexe 24 : Fiche actions de prévention par atelier

Annexe 25 : Liste des outils de communication